

Partenariat FHF-MSA

Fiche technique « EDUCATION THERAPEUTIQUE MALADIES CARDIOVASCULAIRES »

OPPORTUNITE

La mise en ALD (Affection de Longue Durée) doit constituer un temps fort pour informer l'assuré-patient de ses droits et devoirs relatifs à sa maladie et à son suivi optimal. Ainsi la MSA a mis en place dès 2005, un plan « ALD » qui constitue une véritable politique d'accompagnement des pathologies chroniques.

Dans le cadre de cet accompagnement, **un axe a plus particulièrement été développé, celui portant sur l'éducation thérapeutique**, qui repose sur des activités d'apprentissage concernant la maladie et son traitement, afin de permettre au patient d'acquérir les compétences nécessaires pour trouver un équilibre entre sa vie et le contrôle optimal de sa maladie.

En MSA, les affections cardiovasculaires et le diabète représentent 60% de l'effectif des patients en ALD. Pour permettre à ces patients de bénéficier d'une éducation thérapeutique à laquelle ils n'avaient pas facilement accès la MSA a généralisé son programme en 2006.

L'action « éducation thérapeutique » de la MSA a été intégrée en avril 2007 dans le Plan Gouvernemental 2007-2011 pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques. Elle concerne des patients atteints de maladies cardiovasculaires : l'insuffisance cardiaque, l'hypertension artérielle et la maladie des coronaires. Cette action « **éducation thérapeutique maladies cardiovasculaires** » vise dans un premier temps à former des animateurs à la méthodologie, aux principes d'éducation thérapeutique des patients et aux outils d'animation à utiliser avec les patients. Dans un second temps les animateurs formés apprennent aux patients en ALD à mieux gérer leur maladie chronique au sein d'un cycle de trois séances d'éducation thérapeutique.

En 2009 l'action « **éducation thérapeutique maladies cardiovasculaires** » est complétée d'éléments sur les facteurs de risque pour les patients atteints de diabète de type 2.

OBJECTIF DE L'ETP

Limiter la progression de la maladie, éviter la survenue de crises et incidents, réduire les complications en responsabilisant le patient dans la gestion de sa maladie chronique (observance, application de règles hygiéno-diététiques) grâce à des compétences acquises dans un programme d'éducation thérapeutique.

Cible :

Patients atteints de pathologies cardiovasculaires, suivis en ALD. Ce sont des patients atteints d'affections cardiaques (hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, maladie coronaire).

Les patients sont sélectionnés selon deux modes d'inclusion

- Lors de l'attribution d'exonération du ticket modérateur (première admission, renouvellement) pour les patients atteints d'HTA, maladie coronaire ou insuffisance cardiaque.
- Sur proposition des médecins traitants déjà sensibilisés pour leur patients ayant l'une des trois pathologies précitées (mais n'étant pas forcément en ALD). Ces patients ne font pas l'objet d'une convocation par le service médical et sont intégrés directement dans un atelier une fois

les documents transmis par le médecin traitant (demandes de participation, diagnostic éducatif et bon d'honoraires).

METHODOLOGIE

Depuis mai 2006, lors d'une demande de mise en affectation de longue durée (ALD) pour une de ces trois pathologies, les assurés MSA se voient proposer par les services médicaux de la caisse au cours d'un entretien, **trois séances collectives d'éducation thérapeutique de trois heures chacune**, réparties sur trois demi-journées. Au programme, six modules :

- ✓ la définition de l'ETP et le vécu de la maladie,
- ✓ les facteurs de risque,
- ✓ la nutrition et la diététique,
- ✓ l'activité physique,
- ✓ l'auto-surveillance et les signes d'alerte,
- ✓ la connaissance du traitement.

Ces séances réalisées à proximité du domicile des patients sont animées par un médecin ou une infirmière formés par l'Institut de perfectionnement en communication et éducation médicales. (IPCEM).

Les professionnels de santé animent les sessions selon le programme pédagogique défini en lien avec l'IPCEM. Un kit pédagogique validé est mis à leur disposition par la caisse de MSA.

Au terme des ateliers, l'animateur élabore pour chaque patient une fiche de synthèse sur laquelle est réprécisé aux patients l'intérêt d'une collaboration à instaurer avec leur médecin traitant à partir notamment de la cible des facteurs de risque et du contrat d'éducation.

- **Mieux comprendre sa maladie, bien gérer ses facteurs de risque, adopter une meilleure hygiène de vie, apprendre à coopérer avec les soignants, bien suivre son traitement médicamenteux et identifier les signes d'alerte : tels sont les objectifs de l'éducation thérapeutique des patients (ETP).**
- **210 professionnels de santé déjà formés.**
- **Chaque année près de 3.000 patients en ALD bénéficient des séances d'éducation thérapeutique.**

LES AUTRES PARTENAIRES

Nationaux : le Laboratoire de pédagogie de la Santé (UPRES EA 3412 Université Paris 1 Professeur d'Ivernois), la Fédération Française de Cardiologie.

Locaux : Associations de patients, réseaux de santé (domaine cardiovasculaire), L'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML).

MODALITES D'ORGANISATION

Au niveau national : l'ensemble du projet est supervisé par un groupe projet national associant notamment des membres de la Direction Santé de la CCMSA et du Réseau, et des membres du Laboratoire de Pédagogie de la Santé.

Au niveau régional : est mis en place un comité de pilotage régional assurant la coordination de la mise en œuvre des ateliers et chargé de porter le projet auprès de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) et du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP). Il tient également informé l'URML de l'action.

Au niveau local :

1. **le médecin référent**, un médecin conseil par caisse de MSA bénéficiant d'une formation assurée par l'Institut de Perfectionnement en Communication et Education Médicales (IPCÉM). Cette formation à l'ETP **utilise un kit pédagogique** créé en lien avec le laboratoire de pédagogie de la santé.
2. **les professionnels de santé partenaires.**
Les professionnels de santé partenaires (médecins et infirmières) bénéficient de la même formation que les médecins référents qui procèdent à leur inscription via la CCMSA.

Par ailleurs fin 2009, les professionnels formés aux modules ETP de la MSA pourront valider leur cycle de formation IPCÉM et obtenir le « Certificat de Formation Pédagogique à l'Education Thérapeutique du Patient ».

EVALUATION DU PROGRAMME

Ce programme a été évalué sur la période 2006-2008. L'évaluation a porté sur 786 patients dont la moyenne d'âge est de 67 ans.

Les premiers résultats montrent :

- une amélioration de leurs connaissances de la maladie (13,3%),
- un changement de comportement de façon positive : ils mangent plus de poisson, moins de charcuterie et d'avantage de fruits et légumes,
- une acquisition de compétences techniques très utiles, telles que la mesure de la pression artérielle, la prise de poids régulier, l'identification des œdèmes aux chevilles et aux pieds, la mesure du degré d'essoufflement et le repérage de la réapparition de douleur d'origine cardiaque,
- une connaissance du nom des médicaments et leur finalité.

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE CES SEANCES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE ET AVOIR AINSI D'AVANTAGE D'INFORMATIONS,

CONTACTEZ A LA CCMSA : Joëlle DEVOS au 01 41 63 75 64